

Service émetteur : Direction de la Santé Publique
Direction adjointe de la prévention
promotion de la santé

Affaire suivie par : Dr Jean-Pierre EPAILLARD
Courriel : jean-pierre.epaillard@ars.sante.fr

téléphone : 02.99.33.34.36
télécopie : 02.99.33.34.09

CDAG
CH ...I
adresse

Réf. : PPS/JPE/MR
P. J. :

Date :
Objet : Réforme du dispositif des CDAG - CIDDIST

Madame, Monsieur,

Lors de notre réunion du 5 février 2015 à Vannes sur la fusion des CDAG et des CIDDIST en une structure unique le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) des infections par le virus de l'immunodéficience humaine et des hépatites et des infections sexuellement transmissibles, nous vous avons présenté les grandes lignes de cette réforme, ainsi qu'un point sur la situation de la Bretagne concernant le dépistage du VIH.

Afin de poursuivre en commun nos réflexions sur les modalités de mise en œuvre de cette réforme en Bretagne, nous vous invitons à une nouvelle rencontre le :

Vendredi 13 mars 2015
de 9h30 h à 16h30

CHU de Rennes - Hôpital Pontchaillou
Centre Cardio Pneumologique - Amphithéâtre Niveau 1 -
Rue Henri le Guillou - 35033 Rennes Cedex

Cette deuxième réunion, organisée conjointement par l'ARS et le COREVIH Bretagne, se déroulera sur toute la journée en deux parties :

La première partie de la réunion, de 9h30 à 12h30 sera consacrée à la présentation, par chaque territoire d'une proposition d'organisation du futur CeGIDD territorial. En effet, lors de la réunion du 5 février à Vannes, nous avons convenu que chaque équipe de CDAG et CIDDIST travaille chacune sur leur territoire à un schéma d'organisation de leur CeGIDD, sur la base des missions du projet de cahier des charges et des propositions de cadrage qui

seront à adapter à chaque territoire en fonction des besoins. Cela nécessite en particulier que les territoires où sont actuellement positionnés plusieurs CDAG et/ou CIDDIST s'entendent sur une trame de projet commun. Les délais étant courts jusqu'au 13 mars, il s'agira de travailler sur les grandes lignes de l'organisation territoriale de votre CeGIDD, un document plus complet vous sera demandé dans le dossier d'habilitation à fournir pour le 30 avril.

Nous insistons pour que ce travail puisse se faire en lien avec tous les partenaires impliqués dans les missions des futurs CeGIDD, en associant les Délégations Territoriales de l'ARS.

Chaque promoteur disposera de 15 mn pour exposer son projet, sous la forme qu'il souhaite.

La deuxième partie de la réunion, de 14h à 16h30, sera réservée plus spécifiquement aux équipes des CDAG et CIDDIST. Le COREVIH présentera le logiciel conçu avec l'appui financier de l'ARS et permettant un recueil adapté et harmonisé des données des CeGIDD. Les structures non CDAG/CIDDIST intéressées par cet aspect « recueil de données » sont également invitées à participer, le projet pouvant à moyen terme s'étendre vers d'autres types de recueil (CPEF notamment).

L'organisation logistique de cette journée sera assurée par le COREVIH. Afin de planifier au mieux cette journée, et en particulier le repas qui vous sera proposé sur place, je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence au bout du lien ci-après : <https://chu1.doodle.com/ceezazdh6tcw2xfk>

Pour tout renseignement logistique, vous pouvez vous adresser à Myriam Ducept ou Halima Campeaux du COREVIH (myriam.ducept@chu-rennes.fr ; halima.campeaux@chu-rennes.fr).

Tel : 02 99 28 98 75

La réforme mettant en place les CeDIGG doit être l'occasion pour tous les acteurs du dépistage d'essayer d'aller vers un dépistage plus efficient, éthique et adapté à la population des territoires bretons, en tenant compte des données épidémiologiques importantes dont nous disposons aujourd'hui !

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

P/Le Directeur général
de l'agence régionale de santé Bretagne,
Le Directeur de la Santé Publique

Jean-Michel DOKI-THONON

Bretagne

Pour



le COREVIH-

Le président
Dr Cédric

Arvieux